

VII - Hébreu

LANGUE VIVANTE 1- LANGUE VIVANTE 2

Orientations générales

Ces orientations sont définies par le cadre général pour l'ensemble des langues vivantes, qui énumère les objectifs culturels et linguistiques visés et les compétences communicatives attendues à la fin du cycle première/terminale. Concernant la langue hébraïque, nous attirons particulièrement l'attention sur les points suivants :

- qu'il s'agisse de compétences écrites ou orales, il est important de continuer en première le travail entrepris en seconde et qui consiste à rendre les élèves aussi *autonomes* que possible ;

- dans la mesure où le recours à des documents authentiques (textes littéraires, débats télévisés, articles de presse, dialogues de films) confronte l'élève à des registres d'hébreu très variés, il convient d'insister sur la différence entre ces registres, non seulement du point de vue lexical mais aussi du point de vue grammatical. Il ne s'agit pas seulement d'argot : la langue parlée contemporaine, que l'on peut entendre dans des dialogues de films ou lire dans des pièces de théâtre, par exemple, présente bien des structures qui ne correspondent pas aux normes de la langue écrite standard, et encore moins à celles de la langue reflétée par certains textes littéraires contemporains ou plus anciens ;

- concernant la compréhension de l'écrit, il semble nécessaire de faire prendre conscience aux élèves qu'on ne lit pas un texte hébreu de la même manière, selon que l'on souhaite repérer rapidement de quoi il traite ou que l'on y cherche, au contraire, des informations précises. À ce stade - et compte tenu des difficultés spécifiques de la lecture sans voyelles - il convient donc de développer deux techniques parallèles de lecture. La première, que l'on pourrait nommer « globale », et qui vise le sens général, incite les élèves à chercher dans le texte ce qui est connu (en s'appuyant sur le contexte, les connaissances linguistiques déjà acquises, les possibilités offertes par l'organisation du lexique à partir des racines), à mobiliser leurs propres capacités d'anticipation, à aller à l'essentiel. La seconde façon de lire un texte est exhaustive et suppose la compréhension de chaque mot, le recours au dictionnaire bilingue, la compréhension de l'implicite. Cette compréhension plus fine doit faire l'objet d'un entraînement particulier, avec des exercices d'une difficulté progressive, de moins en moins guidés. Par ailleurs, il faut tenir compte de la spécificité de la langue de la presse, qui comporte des difficultés de déchiffrement liées à la présence de noms propres, d'acronymes ou de mots d'emprunt que l'élève ne pense pas immédiatement à identifier comme tels ;

- s'agissant du lexique, il convient, comme en seconde, de distinguer entre les termes nouveaux *présents* dans les documents écrits ou oraux proposés aux élèves, et ceux que l'on veut leur faire acquérir de façon *active*. Les premiers pourront être inférés, non seulement à partir du contexte, mais aussi grâce au travail de réflexion sur la langue : reconnaissance de schèmes nominaux et verbaux, recherche de la racine, rapprochement de termes ayant une racine commune. Les seconds doivent faire l'objet d'un travail spécifique de reformulation et/ou de traduction. La recherche dans le dictionnaire bilingue, qui fait partie de ce travail d'acquisition, requiert un entraînement particulier, à la fois pour des raisons liées à la classification des entrées verbales (la racine dans les dictionnaires classiques, le *binyan* dans les dictionnaires monolingues récents) et des raisons liées à la graphie (il faut penser à chercher la graphie déficiente d'un terme que l'on n'aura pas trouvé avec la graphie pleine). Les élèves se constituent ainsi un lexique personnel passif et actif qu'il faut inlassablement fixer et consolider, dans la mesure où, à part pour quelques mots d'emprunts, la mémorisation est entravée par l'absence de points de repère en français.

Niveaux attendus

Les niveaux de compétence préconisés en relation avec le cadre européen commun de référence sont légèrement modifiés. Lorsque deux niveaux apparaissent, séparés par une barre oblique, le professeur pourra viser l'un ou l'autre (ou toute situation intermédiaire) en fonction du groupe qu'il a en face de lui, des acquis antérieurs et des conditions matérielles (horaires, présence d'un assistant, etc.).

Enseignement obligatoire ou option facultative (LV3)	LV1	LV2	LV3
Ecouter	B1/B2	B1/B2	A2/B1
Lire	B2	B1/B2	A2/B1
Prendre part à une conversation	B1/B2	B1	A2
S'exprimer oralement en continu	B1/B2	B1/B2	A2/B1
Ecrire	B1/B2	B1/B2	A2

Programme grammatical

Les principes énoncés pour la classe de seconde restent valables : l'étude des faits grammaticaux doit être menée à partir des documents proposés et subordonnée aux besoins de la communication. En langue vivante 1, l'essentiel de la morphologie nominale et verbale, indispensable à une lecture fluide, a été en principe acquis à la fin de la seconde. L'effort portera donc principalement sur (1) l'étude des modes de formation des néologismes dans la langue contemporaine (préfixation et suffixation, en concurrence avec les formations traditionnelles en racine/schème) ; (2) la reconnaissance des formes, souvent anciennes, propres à la langue littéraire (par exemple, les infinitifs construits et suffixés type בצאתי) ; (3) la compréhension et la production de structures syntaxiques plus complexes, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit ; (4) le développement de compétences portant sur la composante sémantique de la grammaire. Un exemple : l'analyse des erreurs les plus fréquemment commises montre que les élèves méconnaissent souvent les changements de sens qu'entraîne, pour un verbe donné, un changement de construction (de préposition). La compréhension fine et la production d'énoncés plus complexes envisagés dans les objectifs de fin de cycle supposent que l'on développe aussi les compétences en matière de sémantique lexicale et phrasique. Le programme grammatical de la classe de première en LV2 correspond globalement à celui du programme pour la classe de seconde en LV1.

Programme grammatical de langue vivante 1

- Etude des modes de formation des néologismes :
 - par préfixation, au moyen des morphèmes בִּינְיָן, דָּר, וְדָ, et autres ; différence entre l'usage des préfixes אִי וְבִלְתִּי, etc.
 - par suffixation : différence entre les suffixes de noms d'agent -an et -ay, suffixes -ut, -on...
 - racines secondaires type למקם לחומר, לשכפל ;
 - formation des adverbes (féminins d'adjectifs au singulier ou au pluriel, substantifs précédés de ב ou ל...).
- Reconnaissance de formes appartenant à la langue littéraire soutenue ou à des couches plus anciennes de l'hébreu : infinitif construit et suffixé (בצאתי), formes de 2ème et 3ème pers. fém. plur. du futur (תדברנה), *nitpa'el* (נודמו), formes bibliques du *hif'il* (הקמרת).
- Complexification des énoncés :
 - meilleure utilisation (production) de l'état construit au lieu d'expressions analytiques avec של. Restrictions d'emploi de l'état

construit avec certains noms propres, ex. שמלת רינה מגדל דוד. Maniement de l'état construit avec les nombres cardinaux (ששת הימי), problèmes de coordination à l'état construit, par exemple מורי ומנהלי *האולפן ;

- expression redondante de la possession (ספרו של הסטודנט) ;
- enchaînement des énoncés, maniements des connecteurs, utilisation correcte de אלא...לא ;
- utilisation correcte des adverbes (place dans la phrase) ;
- utilisation de כך pour relier des phrases (הגיוע, הוא מעיד על כך ש- (הדברים לידי כך ש-)

• Compétences sémantiques :

- valeurs du *benoni* ;
- valeurs de l'article ;
- ambiguïtés syntaxiques (הפצצת המטוסים) ;
- maniement correct des différentes prépositions, adéquation de la syntaxe et du sens (לדון ב/את, להכיר ב/את, לקרוא ב/את, לדון ב/את) ;
- Maniement correct des prépositions lors de la transformation verbe > nom d'action, par ex. : הביקור במוזיאון > ביקרתי במוזיאון « la visite du musée » : cf. etc. השימוש ב-, הכניסה ל-, היציאה מ-, ההפרדה בין, הטיפול ב-, etc.

Programme grammatical de langue vivante 2

Morphologie verbale

À consolider

- Passé de tous les schémas verbaux actifs
- Futur en -a des verbes courants au *pa'al* ; verbes comportant א, ה, ת, ע comme seconde radicale ou ע, ת, א comme troisième radicale
- Verbes courants tels que אשב, אישן ; אלבש, אלמד, אשכב, אישן ;
- Futur du *pi'el*.

Morphologie nominale

À consolider

- Identification de la flexion des noms masculins et féminins au pluriel (דודי, דודתי)
- Formation des noms d'action du *pa'al*, *pi'el*, *hif'il*
- Reconnaissance des formes fléchies des noms de nombre du type שנינו, שלושתם
- Reconnaissance de l'état construit des numéraux cardinaux (שבעת אלפים)
- Flexion de עצמי et de כל ;
- Connaissance passive de la flexion de אין

Syntaxe

À consolider

- Emploi de עצמי avec les différentes prépositions ; emploi de זה את זה
- Emploi de איתו comme démonstratif avec nuance d'identité (à différencier de pronom de 3^{ème} pers. masc. sg.)
- Expression de l'ordre (choix entre impératif et futur) et de la défense (אל) ; utilisation du verbe בוא comme auxiliaire de l'impératif (בוא נסע)

À acquérir

- Verbes irréguliers ou défectifs courants au passé, futur, infinitif : לקח, ניגש, נתן ;
- *hif'il* des verbes à première consonne gutturale (... (האמין, החליט, העדיף
- *hif'il* des verbes פיי ex. הוציא, הודיע, הוריד, הוסיף
- Savoir reconnaître le présent, le passé et le futur *pu'al* et du *huf'al*, en particulier à la 3^{ème} personne (langue de la presse).

À acquérir

- Schémas nominaux : nom d'action du *hitpa'el*
- Noms de métiers avec suffixe (type ספרן, במאי) et à partir d'un schéma (type טייס, noms d'outils / instruments (מחשב, מצלמה)
- Schémas à redoublements dans les adjectifs (קטנטון)
- Les acronymes (ד"ש, בג"ץ, תנ"ך) et leurs dérivés (תנכ"י, מנכ"לים)

À acquérir

- La détermination : emploi de l'article défini avec valeur générique, ex. אני אוהב שוקולד, [ה]פיל חיה בבונה
- Syntaxe de בין ובין ;
- L'ordre des mots dans le syntagme nominal, en particulier nom + deux adjectifs (יש לך עיניים שחורות יפות)
- Phrase nominale au présent, avec copule (הוא, היא, הם, הן) ou (הוא, היא, הם, הן) dans la langue familière)

- Phrases négatives comportant לא, אף פעם לא ; phrases négatives avec אין (אין זה נכון (type
- Maniement des éléments d'articulation des discours : גם...וגם, לא...ולא, לא...אלא
- Subordonnées relatives comportant une préposition : הבית שבו אני גר, הכיסא שעליו אני יושבת
- Subordonnées de condition introduites par אם + futur

- Expression du complément d'agent (על ידי, בידי), à traiter en même temps que les conjugaisons passives
- Complétives introduites par כי
- Énoncés indéfinis commençant par un participle substantivé (המאחר לא יוכל להיכנס)

Contenu culturel

La partie culturelle des programmes du lycée vise à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie et réfléchie du fonctionnement et des valeurs propres à la société dont ils étudient la langue. En classe de seconde, on s'est efforcé de proposer un certain nombre de thèmes articulés autour de l'idée du « vivre ensemble » ; pour le dire autrement, on s'est intéressé aux relations, harmonieuses ou conflictuelles, entre les citoyens, unis (ou non) autour d'un certain rapport à l'histoire et à la culture, entretenant des relations économiques et sociales dont on a cherché à montrer la diversité. Le programme culturel de première se situe dans la même perspective ; il s'articule cette fois autour des relations *hiérarchiques* dans la société, et cherche à apporter aux élèves un éclairage sur tout ce qui, dans l'espace public et privé, au sein de la famille et des autres institutions, met en jeu l'*exercice* d'un pouvoir ou la *résistance* à celui-ci. Les programmes du collège avaient déjà amorcé cette piste, en incluant dans leur volet culturel l'importance des textes fondateurs, l'histoire du sionisme ou les principales caractéristiques du système politique israélien ; mais ces questions pourront être reprises et approfondies grâce aux documents authentiques, plus complets et diversifiés.

Les élèves de première sont amenés à mieux connaître et analyser les différentes formes d'exercice du pouvoir et des contre-pouvoirs, ce qui les amène à développer leurs capacités d'argumentation. Ils trouvent, dans ce programme, un élément de formation à leur rôle de citoyens en même temps que des connaissances précises sur le fonctionnement de la société israélienne. L'accent est mis sur la société contemporaine et les évolutions perceptibles depuis la création de l'État, mais certains aspects de la vie des communautés juives en diaspora dans les siècles passés sont également pris en compte.

On peut aussi insister sur les diverses représentations du pouvoir et du contre-pouvoir dans la littérature, le cinéma, le théâtre, la poésie... Qu'il s'agisse de hiérarchie sociale, politique ou culturelle, l'évocation des rapports de force dans le domaine artistique se manifeste rarement d'une manière explicite. Il existe en hébreu, comme dans toute autre langue, des œuvres engagées qui traitent directement de certains problèmes, exprimant une critique exacerbée ou un sentiment de révolte. Il faut choisir soigneusement les documents, qui doivent avant tout contribuer à une réflexion approfondie sur la spécificité de la société israélienne et de son patrimoine culturel. Les changements dans les rapports de force ainsi que l'évolution des statuts et des idées résultent d'une lente mutation et se reflètent souvent d'une manière implicite. Certaines œuvres peuvent contribuer à la compréhension de ces processus, à condition qu'elles soient mises en relation avec d'autres. Le choix des documents doit établir certains parallélismes ou mettre en valeur des antagonismes même si ceux-ci ne sont pas toujours évidents à déceler. Ainsi, par exemple, la littérature hébraïque témoigne de l'influence grandissante des « minorités », dans l'identité même des écrivains, dans la prédominance de certains thèmes et dans la

manière de les présenter ; l'hégémonie du *sabra* est détrônée en faveur d'une société à composantes multiples.

Comme en classe de seconde, on rappellera que la liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais qu'elle propose un cadre à l'intérieur duquel l'enseignant cherchera, dans la direction qu'il souhaite traiter avec sa classe, les documents authentiques de toute nature sur lesquels il fera travailler ses élèves. Il ne s'agit pas non plus de traiter tous les thèmes indiqués : il s'agit de pistes, de propositions, destinées à illustrer les quatre notions du programme culturel ; à l'enseignant de choisir ce qui lui paraîtra le plus adéquat, selon les documents sur lesquels il veut faire travailler la classe.

Les thèmes présentés ci-dessous peuvent tous être abordés à partir de supports textuels et iconographiques aussi variés que possible : textes littéraires contemporains, ouvrages documentaires, articles de journaux, films de fiction ou documentaires, émissions de radio ou de télévision, photographies, images de toute sorte. La littérature contemporaine questionne inlassablement les notions de pouvoir et de hiérarchie sociale, mais elle le fait rarement de façon directe : un décryptage est nécessaire.

La domination: figures et modalités d'exercice du pouvoir

Les institutions et la vie publique

- *Les fondements du pouvoir* : la création de l'État d'Israël. La déclaration d'indépendance. Les lois fondamentales. L'absence de constitution.
- *L'attribution du pouvoir* : l'élection des députés au scrutin proportionnel ; les tentatives de réforme électorale (élection ou non du Premier ministre au suffrage universel).
- *L'exercice du pouvoir hier et aujourd'hui* :
 - la royauté dans l'Ancien Israël : figures royales (par ex. David, Salomon, Ezéchias, Josias), contestations prophétiques (par ex. Elie, Jérémie) ;
 - la démocratie israélienne aujourd'hui : le rôle du président de l'État ; le premier Ministre et le gouvernement ; la Knesset, sa composition et son rôle. Les partis politiques ; la constitution de coalitions de gouvernement, résultat de la dispersion des partis et du mode de scrutin. Pouvoirs locaux (le maire...) ;
 - l'armée, צה"ל : son histoire, son fonctionnement, sa place dans la société israélienne.
- *La représentation du pouvoir* dans la littérature hébraïque contemporaine, au théâtre, au cinéma.
- *La limitation du pouvoir* :
 - institutions de contrôle du pouvoir politique : le contrôleur d'État (מבקר המדינה), les commissions d'enquête (par exemple, la commission Agranat sur la guerre de Kippour) ;
 - la Cour suprême (בג"ץ) comme contre-pouvoir.

Les institutions judiciaires en Israël

- Les tribunaux civils (בית משפט שלום, בית משפט מחוזי). La Cour suprême (בג"ץ). Les tribunaux religieux : juifs (בית דין), tribunal rabbinique, et יועצת דתית, conseillère auprès des tribunaux religieux, chargée des problèmes familiaux), tribunaux musulmans, druzes, chrétiens.
- Le conseiller juridique (הרועץ המשפטי למדינה), procureur de l'État et auteur d'avis sur les questions juridiques et les projets de loi.

L'influence

Symboles et valeurs

- *Les valeurs fondatrices de l'idéologie pionnière* : sionisme européen au XIX^{ème} siècle (amants de Sion...), histoire du *yishuv*, figure mythique du *sabra*, idéal kibboutziste jusqu'à la fin des années 1970 ; succès et déclin de ces valeurs. Le juif de la diaspora, le rescapé de la Shoah et le *sabra* dans la littérature contemporaine. Exemples : extraits de הווא הלך בשדות de Moshé Shamir, nouvelles : די ושמ (Aharon Méged), חתנתה של חייתה (Savion Librecht). Le silence des rescapés (Yehudiith Hendel, ליד כפרים שקטים ; la nouvelle de Shulamith Hareven של : העדו הקיץ של : dans la littérature pour adolescents : אביה (Gila Almagor). Le rescapé et le *sabra* au cinéma : קדמה (A. Gitaï), עולם חדש...

- *Les figures charismatiques, de la création de l'Etat à l'époque contemporaine* : D. Ben-Gourion, G. Meir, M. Dayan, M. Begin, Y. Rabin...

Prestige culturel

- Langue hébraïque : le rôle de l'Académie de la langue hébraïque. Relations de l'hébreu avec les langues juives (yiddish, judéo-espagnol, judéo-arabe, etc.). Désacralisation de l'hébreu. L'évolution de la langue à travers les sketches du גוש החיור. L'argot : voir par exemple רוביק רחנשל, "למה, מה אני פרייר נראה לך?", הוירה הלשונית.
- Prestige des textes fondateurs : Bible, Talmud...
- L'école des beaux-arts, *Betsalel*. Les musées comme lieux de prestige.
- Grandes figures du paysage culturel : intellectuels et écrivains (par ex. E. Ben-Yehuda, H. N. Bialik, S. Y. Agnon, Rachel), penseurs (Y. Leibowitz), chanteurs (N. Shemer)... Ecrivains actifs en politique, leur rôle dans la société israélienne et à l'extérieur : Amos Oz, D. Grossman, A.B. Yehoshua...

3. L'opposition

- La question religieuse en Israël : législation religieuse et vie publique (par exemple, statut personnel, fouilles archéologiques, fermetures de rues à la circulation pendant le *shabbat*). L'opposition entre religieux (דתיים) et laïcs (חילונים). Relations entre l'État et les autorités religieuses.
- L'opposition politique / les gouvernements d'union nationale.
- Les syndicats : le rôle de la Histadrut hier et aujourd'hui.
- Le rôle des nouveaux historiens/archéologues dans la représentation de la Guerre d'Indépendance et les différentes polémiques autour de l'histoire ancienne et contemporaine du pays.
- La presse comme pouvoir et contre-pouvoir.
- Conflits de générations : la famille israélienne hier et aujourd'hui (textes de שער למחיל ; romans pour adolescents de G. Ron-Feder, roman de Dorit Orgad חדש מקום, A.B. Yehoshua, המאהב, Aharon Megeed, מפחדים מהמדבר, משויף ובו, Savion Librecht).
- Le rôle des femmes dans la vie politique et littéraire : différences entre la situation à l'époque de la création de l'État et la situation actuelle. Naissance et développement d'une écriture féminine (poétesses : Rachel, L. Goldberg, Zelda, D. Rabikovitch, Yona Wollach). Vision féminine et vécu féminin (A. Kimhi, O. Castel Bloom, S. Librecht). Personnages : la femme détective de Shulamit Lapid.
- Représentation humoristique, satirique du pouvoir : dans la littérature enfantine (עלילות פדינוד פדיצור בקיצור) ; dans les sketches humoristiques tels הקפרייה בטריה (הגשש החיור) ; les textes d'Ephraïm Kishon ; les pièces de Hanokh Levin ; les caricatures (presse).

4. La révolte

- Relations conflictuelles entre communautés : par ex., mouvements anti-ashkénazes des années 1960-1973 (les Panthères noires). Textes : Amnon Shamosh, Elie Amir, Sami Michaël, Sami Berdugo - représentation du vécu et/ou des inégalités sociales. Poètes : Roni Somek, Erez Biton, Eitan Nahmias Glas... Théâtre (+film) – קובלן, 1981. יגאל מוסינון.
- La contestation au sein de l'armée : accidents, réservistes refusant de servir dans les territoires. L'action des mouvements des droits de l'homme et les polémiques qu'elle entraîne.
- La littérature engagée. Défense et contestation des idéaux sionistes. De la « génération du nous » à la « génération du je ». Ruptures et contestations : en poésie (Y. Amihai), au théâtre (H. Levin)...

LANGUE VIVANTE 3

Orientations générales

On se reporte à la grille des compétences de fin de cycle (ci-dessus). Les élèves qui ont débuté l'hébreu en classe de seconde sont parvenus à la compréhension de documents sonores très courts, à la lecture de textes simples non vocalisés, à la formulation de phrases

simples et à une production écrite dans laquelle ils sont amenés à réemployer les éléments grammaticaux et lexicaux acquis dans cette première année d'apprentissage. La classe de première est l'occasion d'approfondir toutes ces activités. Concernant la compréhension de l'écrit, les horaires impartis à l'étude de la LV3 obligent à se fixer des impératifs modestes : les élèves ne peuvent lire un texte non vocalisé que si quelques mots seulement sont inconnus. Il y a donc un écart considérable entre les documents fabriqués convenant à ce niveau et les documents authentiques.

L'objectif prioritaire est la consolidation et l'approfondissement des bases grammaticales et syntaxiques.

L'élève en fin de cycle doit être capable de :

- participer à une situation de dialogue à deux ou plusieurs personnes sur des sujets familiers tels que : films, vie personnelle, actualité, projets d'avenir ;
- comprendre un petit documentaire audiovisuel à contenu culturel ou touristique simple, les informations en hébreu facile (עברית קלה) ;
- comprendre l'essentiel de textes ne présentant pas de difficultés grammaticales et possédant un lexique simple, écrits dans une langue contemporaine ;
- saisir l'implicite d'un texte (dire ce qu'il en a compris avant de l'expliquer en détail) et apprendre à le formuler de la manière la plus simple possible. Pour certains textes, cela passera peut-être, dans un premier temps, par le français : on amènera alors l'élève à le redire en hébreu ;
- présenter, reformuler, expliquer, par écrit ou par oral, des opinions et des points de vue ainsi que des documents écrits ou oraux comportant des informations.

Programme grammatical

Les principes énoncés pour le programme de seconde restent valables : nécessité d'une progression grammaticale, caractère progressif et systématique de l'acquisition des éléments nouveaux, recherche de contenus mettant les élèves en situation d'échanges naturels, démarche inductive, réflexion sur la langue. Les éléments acquis en seconde LV3 doivent être repris et consolidés.

Phonèmes et graphèmes

À consolider

- Place de l'accent tonique
- Règle des deux *shewas* à l'initiale
- Alternances conditionnées : conjonction de coordination (*we- / u-*) préposition *mi- / me*

L'enseignant pourra être amené à souligner la différence entre une norme soutenue, respectant la prononciation massorétique (עשרים ושלשה מרוסיה) et d'autres registres (oral, familier) dans lesquels ces règles ne sont pas appliquées.

Morphologie

Morphologie nominale et pronominale

À consolider

- Pluriels masculins en *-ot* et féminins en *-im* pour les mots courants (שולחן, שברע, שנה)
- Flexion des noms courants, pour lesquels la construction analytique avec *של* ne s'emploie généralement pas (אם, אם, אב, אשה, שלום)
- Flexion des prépositions les plus courantes du type *ב, ל, של, אחר, אית, בשביל, אצל, עליי*

À acquérir

- Règles d'orthographe concernant les voyelles : liste des mots ne prenant pas de *waw* pour noter la voyelle *o* (פה, איה, ראש, לא, שמאל)
- et les mots ne prenant jamais le *yod* pour noter la voyelle *i* (אם, עם, הנה)

À acquérir

- Noms de nombre: cardinaux jusqu'à 2000; ordinaux de 1 à 10
- Flexion des prépositions *מן, כמו, אל, על, אחרי, לפני*
- Le duel des parties du corps, des mesures, des ustensiles
- Schèmes d'adjectifs « de couleur » (אדום, ארוך)
- Noms d'action du *pa'al* et du *pi'el*

Morphologie verbale

À consolider

- Passé des verbes réguliers au *pa'al* et *pi'el*
- Verbes ל"ה au *pa'al* et au *pi'el* (passé)
- Le verbe היה au passé et à l'infinitif
- Le présent et l'infinitif des verbes courants nécessaires dans des situations usuelles de communication, quel qu'en soit le schème (בכנס, נמצא, הביך)

Syntaxe

Syntaxe nominale

À consolider

- expression du comparatif et du superlatif
- état construit (revoir les syntagmes déjà connus)
- expression du temps

Syntaxe de la phrase

À consolider

- Phrase simple :
 - la phrase nominale, avec sujet (אני בירושלים) et sans sujet (אם בתל)
 - phrase interrogative avec *מי, מה, איפה, לאן, מאין, איך, למה, מדוע, כמה, מתי, האם*
 - l'emploi des tournures *יש לי* et *יש אין* au présent et au passé.

Phrase complexe :

- subordonnée relative introduite par *ש*
- subordonnées : complétives après verbe de pensée, d'affirmation (הוא אומר ש, הוא אומר ש, דרוש ש), temporelle introduite par *כי*, causale introduite par *כי* et *מפני ש*

À acquérir

- Verbes היה au futur
- Futur et infinitif des *עיי* et *עיי* (היה *pa'al*, *pi'el*).
- Futurs *pa'al* (en o et en a) et *pi'el*. Futur de *יכול*
- Présent et passé *hif'il* et *hitpa'el*
- Reconnaissance passive du *nif'al*

À acquérir

- expression de l'égalité (le même que, aussi grand que)
- aspects morphosyntaxiques de l'état construit
- ordre des mots dans le syntagme nominal (nom + adjectif + démonstratif, היתה הוה)
- emploi de l'article défini: différence entre *כל יום* et *כל היום*
- emploi de *אותו* comme démonstratif
- le ה de direction (points cardinaux, expressions figées type *מינה*)

À acquérir

Ces mêmes phrases, au futur

- savoir donner une date
- usage de la copule dans la phrase nominale
- style indirect (אני יודע מתי אם, יוסף בא)
- emploi de *לא*, *אף פעם לא*
- relative introduite par *ה*
- subordonnée de temps (*לפני ש*), de cause, de condition (*אחרי ש*), de but avec l'infinitif (*כדי* (לשתות))
- emploi de *וגם* ... גם

Contenu culturel

En classe de première, les moyens linguistiques dont disposent les élèves en LV3 ne leur permettent pas, bien entendu, d'aborder tous les thèmes du programme culturel. Il n'est pas non plus toujours possible, à ce niveau, de trouver des textes authentiques adéquats. On partira donc de textes simples, fabriqués ou remaniés, que l'on choisira de manière à illustrer, autant que possible, certains des sujets liés au cadre culturel défini ci-dessus pour la LV1 e LV2. Ce peut être l'occasion, notamment, de présenter aux élèves les fondements de la société israélienne contemporaine. Quel que soit le thème

choisi, il importe que le contenu culturel et le contenu linguistique demeurent étroitement associés. Exemples :

- *Les fondements du pouvoir* : la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël.
- *L'exercice du pouvoir hier et aujourd'hui* :
 - la royauté dans l'Ancien Israël : figures royales (David, Salomon, Ezéchias, Josias) et figures prophétiques ;
 - la démocratie israélienne aujourd'hui ; le président de l'État ; le premier Ministre et le gouvernement ; la Knesset ; les élections ;
 - l'armée, *tsahal*, et sa place dans la société israélienne.
- *Les valeurs fondatrices de l'idéologie pionnière*. Le sionisme européen au XIX^{ème} siècle (amants de Sion...), histoire du *yishuv*, figure mythique du *sabra*, idéal kibboutzique jusqu'à la fin des années 1970 ; succès et déclin de ces valeurs.

- *Les figures charismatiques (politique, culture, arts)* : D. Ben-Gourion, G. Meir, M. Dayan, M. Begin, Y. Rabin, E. Ben Yehuda, H.N. Bialik, Rachel, S. Y Agnon...
- *Le prestige de l'hébreu, hier et aujourd'hui.*
- *L'opposition entre religieux et laïcs.*
- *Les conflits de générations au sein de la famille.*
- *Les femmes dans la politique et la littérature.*